

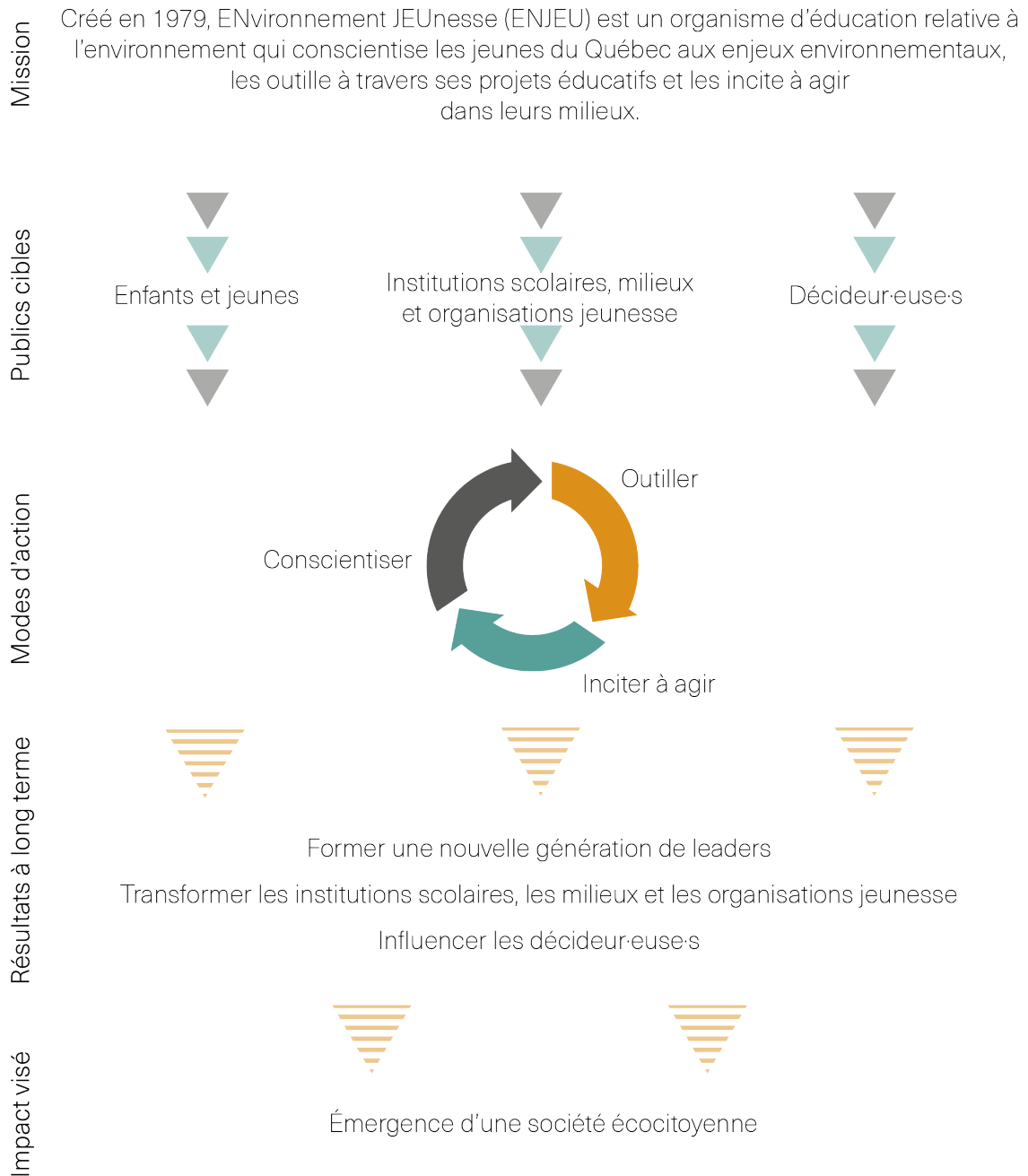


Plan stratégique d'ENvironnement JEUnesse

2020-2023

Adopté le 26 mars 2020 et mis à jour le 7 mai 2021

Théorie du changement



Mission

Conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leurs milieux.

Vision

ENvironnement JEUnesse est un organisme de référence en éducation environnementale qui vise l'émergence d'une société écocitoyenne. Prônant l'implication citoyenne, ENvironnement JEUnesse est connu et reconnu pour son expertise, ses projets et son réseau dynamique de jeunes et d'intervenant·e·s engagé·e·s. La crédibilité et la notoriété de l'organisme lui permettent d'innover, de favoriser la création de projets par et pour les jeunes, d'initier des partenariats constructifs et de déployer ses activités dans toutes les régions du Québec.

Objectifs

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'il·elle·s puissent agir de manière pertinente, libre et éclairée ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire ;
- Informer et former les jeunes et les intervenant·e·s sur des enjeux environnementaux ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenant·e·s dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau.

Définitions

Enfants et jeunes : Les enfants et les jeunes comprennent les personnes âgées entre 0 et 35 ans.

Institutions scolaires, milieux et organisations jeunesse : Les institutions scolaires ou milieux de l'éducation comprennent, mais sans s'y limiter, les centres de la petite enfance (CPE), les écoles primaires et secondaires, les établissements collégiaux et les universités. Les milieux de la jeunesse sont des espaces aux formes variées telles que les réseaux sociaux, la rue, les communautés, etc.

Décideur·euse·s : Les décideur·euse·s sont des personnes capables de prendre des décisions, et ce, à toutes les échelles : administrations et directions scolaires, entreprises, municipalités, arrondissements, gouvernements, ONU, etc.

Société écocitoyenne : Les membres d'une société écocitoyenne comprennent collectivement les enjeux associés au vivre-ensemble entre les humains et les autres formes de vie (comme la crise climatique, la perte de la biodiversité, les inégalités sociales, etc.) au sein d'un environnement commun et s'appuient

sur différentes sources de savoirs dont les connaissances traditionnelles et autochtones, les savoirs scientifiques et citoyens pour ce faire. Il s'agit d'une société capable de mettre en place les conditions matérielles, sociales et institutionnelles permettant aux citoyen·ne·s de réfléchir de manière critique aux possibilités d'action et de co-construire l'agir collectif qui leur correspond le mieux dans une perspective transformatrice de justice sociale et environnementale.

Écocitoyenneté (tiré de Sauvé, 2017) : L'écocitoyenneté constitue la dimension politique du rapport qu'entretiennent les personnes et les sociétés à leur environnement. Elle concerne la prise en charge collective et démocratique des enjeux socio-écologiques car ces derniers sont d'intérêt public. Se déployant à toutes les échelles (de la sphère privée à la sphère planétaire globale en passant par exemple par l'école, le milieu de travail, le quartier, la biorégion, etc.), l'écocitoyenneté comporte des aspects personnel et collectif qui recoupent un certain écocivisme plus instrumental, mais ne s'y réduisent pas. Elle ouvre sur des espaces d'engagement éthique fondamental où les systèmes de valeurs se construisent collectivement en fonction des situations et de leurs contextes. L'écocitoyenneté vise ainsi une écologisation de la citoyenneté et plus largement de la démocratie pour un « vivre-ensemble » incluant au cœur de ses délibérations, les autres formes de vie et les milieux qui les soutiennent.

Valeurs

Créativité : Imaginer et créer quelque chose d'original, adapté aux contraintes présentes

Engagement : Mettre activement sa pensée et ses efforts au service d'une cause

Justice sociale : Agir en se reposant sur le respect et l'égalité de l'ensemble des droits sociaux, environnementaux, économiques et culturels dans la dignité de tous les êtres humains.

Pensée critique : S'engager dans des activités avec un scepticisme réflexif

Respect de l'environnement : Démontrer son appréciation du milieu de vie en agissant pour le valoriser et le protéger

Rigueur : Agir avec l'exactitude et la précision liées au professionnalisme

Solidarité : Reconnaître l'interdépendance entre les êtres ainsi que l'importance de la diversité (biologique, culturelle, spirituelle, etc.) pour entreprendre et soutenir des initiatives visant à bâtir un monde plus juste où tous les êtres peuvent vivre dans la dignité et la paix

Transparence : Gérer la prise de décision pour que le processus et ses résultats soient vus et connus de toutes et de tous

Plan stratégique 2020-2023

Orientation 1 : Action en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté auprès des milieux de l'éducation

- 1.1 Renforcer et bonifier l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans notre action auprès des milieux de l'éducation
- 1.2 Développer un programme d'accompagnement en environnement et en gestion durable pour les écoles primaires et secondaires

Orientation 2 : Soutien et accompagnement auprès des jeunes

- 2.1 Favoriser la participation citoyenne des jeunes pour influencer les décideur·euse·s
- 2.2 Soutenir le développement du leadership et du pouvoir des jeunes

Orientation 3 : Intersectionnalité, diversité et inclusion

- 3.1 Favoriser l'accessibilité de nos activités à des publics marginalisés
- 3.2 Intégrer l'intersectionnalité, la diversité et l'inclusion dans notre structure, nos pratiques et nos prises de positions

Orientation 4 : Développement organisationnel

- 4.1 Renforcer l'autonomie et l'indépendance financière de l'organisme
- 4.2 Imaginer, structurer et optimiser les avantages et les offres pour les membres d'ENvironnement JEUnesse
- 4.3 Assurer le développement professionnel et le bien-être au travail de l'équipe

Organigramme

